



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Le **Jeudi 20 octobre 2011** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	13/10/2011
Affichage	13/10/2011

Nombre des Membres du Conseil Municipal

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	25	8

THEME : **PERSONNEL 2**

OBJET : MODIFICATION DE
L'ORGANIGRAMME (TABLEAU
DES EFFECTIFS) DU PERSONNEL
TITULAIRE ET AUXILIAIRE AU 1^{ER}
NOVEMBRE 2011.

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin.

Etaient Représentés :

DUFOUR Maurice pouvoir à MARCHELLO Marie.
NICOLOSO Alain pouvoir à POYAU Aurélie.
PONSART Marie-Hélène pouvoir à DAERDEN Francine.
BRUNET Pascale pouvoir à FROMM Gérard.
BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed.
SIMOND Stéphane pouvoir à FERRUS Christian.
SEZANNE Philippe pouvoir à ESTACHY Monique.

Absents-Excusés :

DUFOUR Maurice, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, BRUNET Pascale, BOVETTO Fanny, SIMOND Stéphane, SEZANNE Philippe, ESCALLIER Karine.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.

Rapporteur : Jacques JALADE.

Suite au départ en retraite d'un adjoint Technique de 2^{ème} classe affecté à la propreté urbaine, secteur où le remplacement est obligatoire, il est nécessaire de remplacer l'intéressé au plus vite.

Il a été souhaité le recrutement d'un agent titulaire d'une autre collectivité qui travaille à Briançon, sous contrat, depuis l'hiver 2010.

Pour finaliser ce recrutement et le mettre en adéquation avec le grade obtenu par cet agent dans sa collectivité d'origine, il est proposé au Conseil Municipal de transformer un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe en un poste d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe.

Par ailleurs, la Commission Administrative Paritaire départementale, en sa séance du 13 septembre 2011, a entériné la promotion interne de deux Adjoints Administratifs au poste de Rédacteur.

Il est donc proposé la création d'un poste de Rédacteur, sachant que le second poste sera libéré par un Rédacteur qui part en retraite le 1^{er} janvier 2012.

Les règles de nomination en catégorie B nécessitent la conservation des grades d'origine qui ne sont donc pas supprimés.

Par ailleurs, il apparaît nécessaire de créer à l'organigramme les emplois d'origine des agents détachés sur des emplois fonctionnels, à savoir un poste d'Attaché Principal et un poste d'Ingénieur Territorial.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'accepter les propositions ci-dessus.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.



POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 7 (ESTACHY Monique, FERRUS Christian, SIMOND Stéphane, SEZANNE Philippe, ROUBAUD Sabin, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard).

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM.


TRANSMIS LE 25 OCT. 2011

PUBLIÉ LE 25 OCT. 2011

NOTIFIÉ LE

ORGANIGRAMME DU PERSONNEL TITULAIRE & AUXILIAIRE
Au 1er NOVEMBRE 2011



Grades	Effectifs au 01/08/11	Suppressions	Créations	Effectifs au 01/11/11	Pourvus	Disponibles
D.G.S. (Plus 20 000 hab.)	1			1	1	
D.G.A.S. (Plus 20 000 hab.)	2			2	2	
Attaché Principal	0		1	1		1
Attaché	3			3	3	
Rédacteur Chef				1	1	
Rédacteur Principal	1			1	1	
Rédacteur	3		1	4	3	1
Adjt Adm Ppal 1ère Cl.	4			4	4	
Adjt Adm Ppal 2ème Cl.	6			6	5	1
Adjoint Administratif 1ère Cl.	7			7	7	
Adjoint Administratif 2ème Cl.	12			12	12	
Adjoint Adm. réservé 2ème Cl.	2			2	2	
Chef Service P.Municipale Ppal	1			1	1	
Brigadier Chef Ppal	1			1	1	
Brigadier	3			3	3	
Gardien Police Municipale	4			4	4	
Assistant Qual. Patrimoine et Bibliothèques 1ère Cl.	1			1	1	
Conservateur Chef Patrimoine	1			1	1	
Assist. Qual. Patrimoine et Bibliothèque 2ème classe	2			2	2	
Adjoint Patrim.Ppal 2ème Cl.	1			1	1	
Adjoint Patrimoine 2ème Cl.	1			1	1	
Animateurs Beaux-Arts	1			1	1	
ATSEM Principal 2ème Cl.	1			1	1	
ATSEM 1ère Cl.	16			16	15	1

ORGANIGRAMME DU PERSONNEL TITULAIRE & AUXILIAIRE
Au 1er NOVEMBRE 2011

Grades	Effectifs au 01/08/11	Suppressions	Créations	Effectifs au 01/11/11	Pourvus	Disponibles
Conseiller des APS	1			1	1	
Educat. APS Hors Cl.	2			2	2	
Educat. APS 2ème Cl.	1			1	1	
Educateur APS 1ère Cl.	2			2	2	
Ingénieur	1		1	2	1	1
Agent Maîtrise Ppal	6			6	6	
Agent Maîtrise	8			8	8	
Adjoint Techn. Ppal 1ère Cl.	7			7	7	
Adjoint Techn. Ppal 2ème Cl.	8			8	8	
Adjoint Techn. 1ère Cl.	12		1	13	12	1
Adjoint Techn. 2ème Cl.	40	1		39	39	
Technicien Principal 1ère Cl.	2			2	2	
Technicien	1			1	1	
TOTAUX	165	1	4	169	163	6

La différence entre postes pourvus (effectivement occupés) et postes disponibles comprend les postes sur lesquels les agents sont soit en disponibilité ou soit en détachement pas encore nommés et qui ne sont donc à la date du tableau "ni pourvu", "ni disponible"